

LE CONSEIL MUNICIPAL, « EN BREF »
REUNION DU 18/11/2022

➤ **Tarifs communaux 2023**

Révision des tarifs communaux pour l'année 2023.

Cantine : Ajustement des tarifs de cantine (revendu au prix coutant). 2.75 € / enfant et 6.10 €/ adulte

Concessions : + 2% d'augmentation.

Locations des salles communales : Réajustement des tarifs et mise en place d'une participation au frais de fonctionnement (électricité, eau, chauffage...) pour les locations de longue durée.

Le tarif communal ne s'applique qu'aux personnes habitant sur la commune et avec l'interdiction de « sous louer » la salle.

Le Conseil Municipal accepte la révision des tarifs communaux pour 2023.

Unanimité

➤ **Participation financière des communes pour l'école Skol An Avel de Botsorhel année 2020-2021**

Les membres du Conseil décident de demander une subvention de 650 euros par enfant pour les trois élèves résidant à Lannéanou, inscrit à l'école de Botsorhel pour l'année 2020-2021.

Unanimité

➤ **Motion sur les tarifs de l'énergie**

Les élus ont validé la motion sur les tarifs d'énergie proposée par l'Association des maires de France pour exprimer leur préoccupation sur les conséquences de la crise économique et financière de la commune.

➤ **Nomination commissions - CLECT - Correspondant Incendie Secours**

Remplacement au sein de la commission « Cohésion sociale - Jeunesse -Liens intergénérationnels : Cindy Berthou, titulaire et Hervé Menou, suppléant

CLECT : Lionel Rolland, titulaire et Johnny Coulouarn, suppléant

Correspondant Incendie Secours : Jean Paul Geffroy titulaire, et Cindy Berthou, suppléante

Unanimité

➤ **Fonds de coopération et de solidarité territoriale 2022-2026**

Approbation des modalités d'attribution du fonds de coopération et de solidarité territoriale. Pour Botsorhel, une somme de 100.000 € est prévue sur la durée du mandat actuel mandat. Unanimité

➤ Subventions CCAS et ASPL

Vote des subventions de fonctionnement nécessaires à l'équilibre des 2 budgets annexes CCAS et ASPL.

Unanimité

➤ Mandat au CDG29 pour l'engagement d'une négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire

Approbation pour donner au CDG29 la possibilité de négocier un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire (santé et prévoyance) qui seront obligatoire en 2025 et 2026. Unanimité

➤ Instruction des autorisations du droit des sols- prolongation de l'adhésion avec Morlaix Communauté

Approbation du renouvellement de l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du droit des sols de Morlaix Communauté. Autorisation donnée au Maire de signer la convention correspondante.

Unanimité

➤ Crédits avant le vote du budget primitif 2023

Autorisation donnée au Maire de mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du prochain budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de 2022.

Unanimité

➤ Rapport sur le prix et la qualité du service Eau Potable, assainissement collectif et SPANC et apports annuels des délégataires

Approbation du RPQS 2021

➤ Participation financière à la destruction de nid de frelon

Accord du conseil pour accorder une aide financière aux administrés Botsorhelois, sur présentation de facture, justificatif de domicile et RIB. Montant de la participation à hauteur de 50% et plafonnée à 50 € par an pour 2022 et 2023.

Unanimité

➤ Décisions modificatives sur le budget commune, ASPL et commerce - Régularisations comptables

Une décision modificative sur le budget Commerce, ASPL et Commune sont nécessaires pour un ajustement de crédits.

Unanimité

➤ **Convention financière pour les fonds de concours pour les travaux d'investissement eaux pluviales inférieurs à 100.000 € HT**

Autorisation donnée au maire de signer la convention. Participation des communes à hauteur de 50 % du coût des travaux. **Unanimité**

➤ **PACTE 2030**

Un dossier de demande de subvention au titre de la subvention PACTE 2030, du département, va être déposé pour des travaux de voirie 2023. **Unanimité**

➤ **Régularisation voirie communale, Creac'h Pluen**

Une demande d'alignement a été reçue en mairie par un cabinet de géomètre pour des parcelles situées à Creac'h Pluen. Après échange avec les parties concernées, plusieurs possibilités s'offraient pour instruire ce dossier. Après réflexion, accord du conseil pour déplacer l'emprise communale en question sous réserve que la commune n'engage aucun frais. **Unanimité**